

Fiches de présentation des services Hérault Energies



MAJ le 06/09/2022

L'aménagement énergétique de l'Hérault

1/ Hérault Energies : autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE)

> *Electricité - autorité organisatrice pour 331 communes*

> *Gaz - autorité organisatrice pour 87 communes*

2/ Travaux coordonnés : Electricité - Eclairage public - Télécommunications

3/ Investissement pour l'éclairage public

4/ Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public

L'accompagnement à la maîtrise de l'énergie

5/ Rénovation énergétique des bâtiments publics

6/ Télégestion des bâtiments

7/ Energies renouvelables - Réseau (de chaleur) technique - changement de combustible

8/ Extinction de nuit de l'éclairage public

L'optimisation financière de l'énergie

9/ Certificats d'Economies d'Energie

10/ Groupements d'achats

> *Achats d'énergies*

> *Achat de véhicules électriques*

> *Achat de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine privé*

11/ Guide pour les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP)



AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE



MAJ le 28/03/2022

331 COMMUNES ont confié à Hérault Energies
L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ
87 COMMUNES
L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GAZ

COMPETENCES

- Le syndicat est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.
- Il a **délégué l'exploitation et l'entretien** de ces réseaux à plusieurs concessionnaires :
 - > la CESML et ENEDIS pour l'électricité
 - > GRDF pour le gaz



Concession

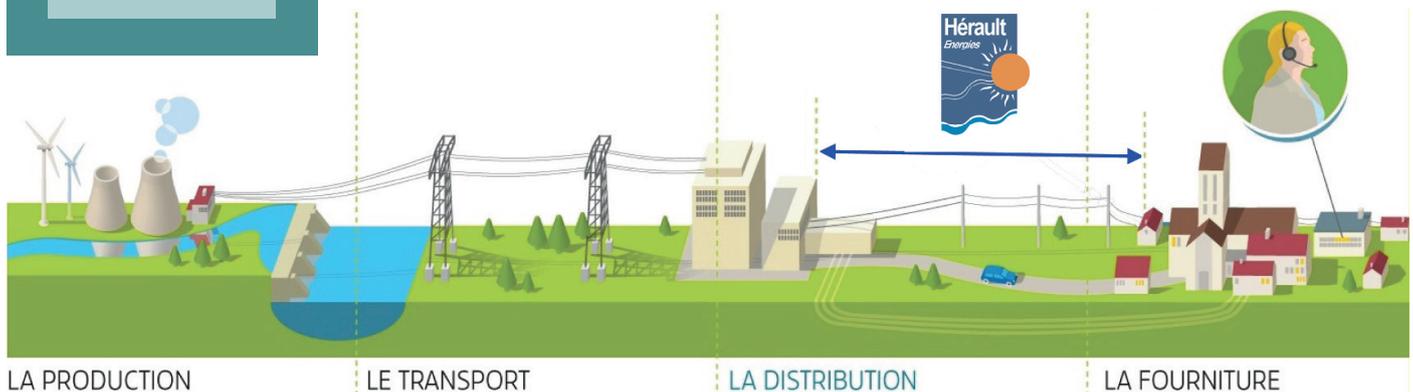


Travaux

Le syndicat Hérault Energies assure :

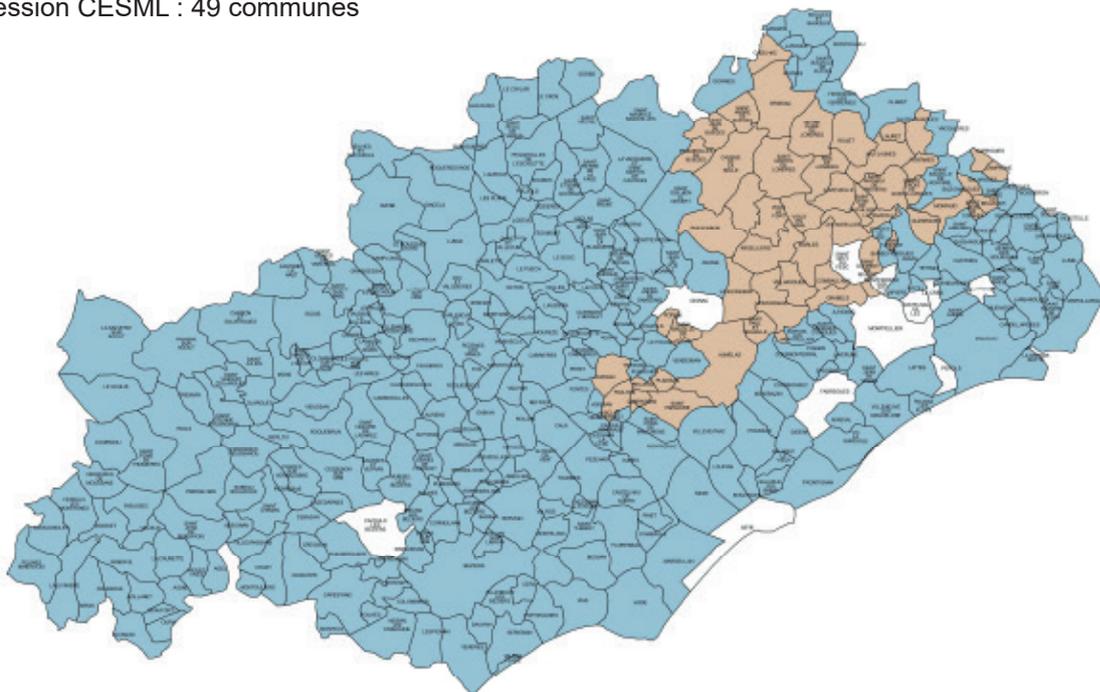
- la **gestion au quotidien** des contrats de concessions
- le **contrôle des activités** des concessionnaires :
 - qualité du service public rendu (délais d'intervention, coupures...)
 - gestion comptable et financière
 - connaissance et état du patrimoine entretenu par concessionnaire

- le partage avec les concessionnaires de la **maitrise d'ouvrage** sur le réseau électrique particulièrement en zone rurale avec des **travaux de sécurisation, d'extension et d'enfouissement**
(Voir fiche 2 - Travaux coordonnés sur les réseaux)



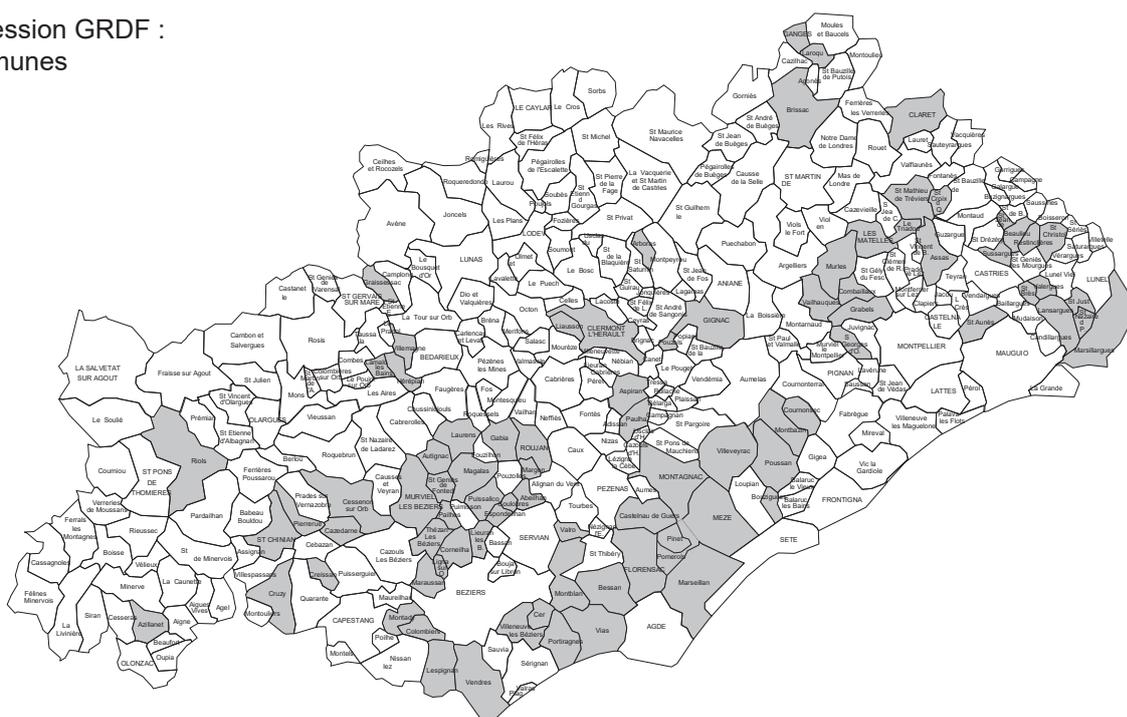
>>> Concessions électricité

- Concession ENEDIS : 282 communes
- Concession CESML : 49 communes



>>> Concessions gaz

- Concession GRDF : 87 communes



TRAVAUX COORDONNES SUR LES RESEAUX



MAJ le 3003/2023

INVESTIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ



**Montage
administratif**



**Encadrement
technique**



**Gestion
financière**

COMPETENCES

Maîtrise d'ouvrage des
travaux sur le réseau
électrique

En 2021 :

**76 nouvelles opérations
pour 7.4 M€ de travaux
coordonnés**

> 26 opérations de
renforcement

> 5 opérations d'extension

> 45 opérations de
dissimulation

TRAVAUX COORDONNES / ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC - TELECOMMUNICATIONS

> **Toutes communes (régime RURAL & URBAIN) ayant transféré la compétence «Electricité»**

DISSIMULATION : Améliorer l'aménagement paysager des communes en rendant les réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications plus discrets tout en protégeant les ouvrages des intempéries.

> **Communes régime RURAL**

RENFORCEMENT : Adapter le réseau public d'électricité au développement des besoins des usagers. Améliorer la qualité de l'énergie distribuée afin de résorber les contraintes électriques

EXTENSION : Prolonger une ligne existante, jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Hérault Energies est le maître d'ouvrage des travaux d'extension électrique uniquement pour des équipements publics.

Ex : école, piscine, STEP, station de relevage, bâtiments publics, systèmes de chloration, déchetterie, ...

C'est le concessionnaire qui réalise le branchement.

SECURISATION DES RESEAUX BASSE TENSION : Supprimer progressivement les réseaux basse tension aériens en fils nus qui sont les plus fragiles et sensibles aux éléments extérieurs.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE D'UN SITE PAR ÉNERGIE RENOUVELABLE (site isolé).

> **Communes régime URBAIN**

Travaux réalisés par le concessionnaire en accord avec Hérault Energies.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS À COORDONNER

Hérault Energies gère l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications (cuivre et fibre optique) liés aux travaux d'électricité réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.



TRAVAUX COORDONNES SUR LES RESEAUX



>>> Exemples

EXTENSION - Fontés (1033 hab.)

Alimentation du groupe scolaire

15 000€ TTC

> Participation commune : 1250 €

RENFORCEMENT - Gabian (860 HAB.)

Renforcement départs BT poste de transformation poste

Electricité + EP : 105 000€ TTC

> Participation commune : 0 €

DISSIMULATION COMMUNE RU- RALE - Graissessac (673 HAB.)

Avenue Jean Jaurès

Electricité + EP + Télécom :

45 000 € TTC

> Participation commune : 10 750 €

DISSIMULATION COMMUNE RU- RALE - Garrigues (181 HAB.)

Route de Campagne (RD 120)

Electricité + EP + Télécom :

270 000 € TTC

> Participation commune : 135 000 €

DISSIMULATION COMMUNE UR- BAINE - Lespignan (3318 HAB.)

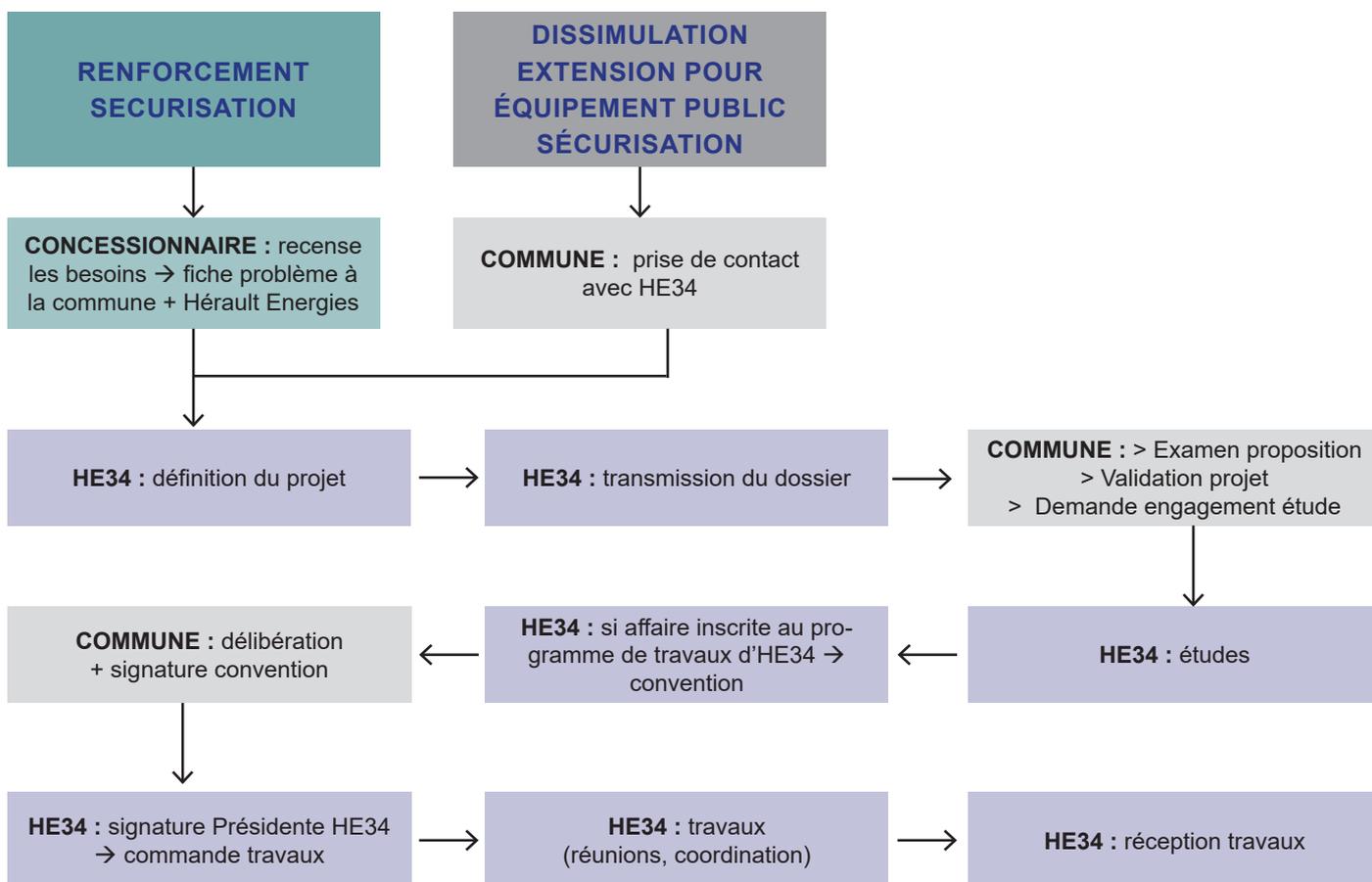
Rues de Bellevue et des Figuiers

Electricité + EP + Télécom :

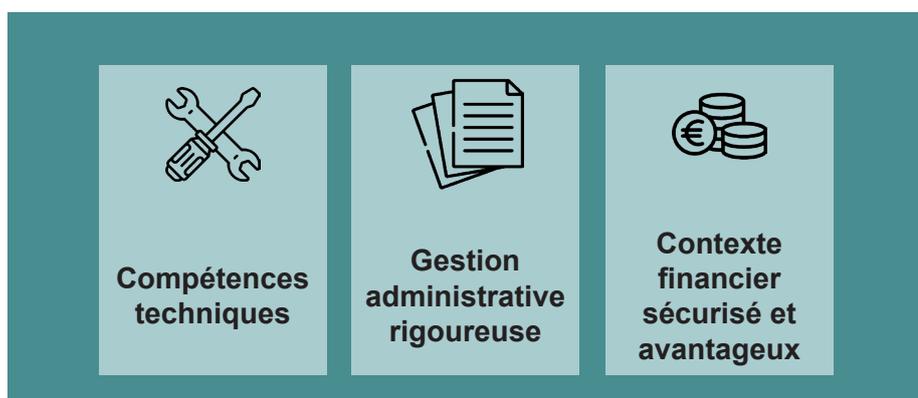
103 000 € TTC

> Participation commune : 53 000 €

>>> Etapes d'un projet travaux sur les réseaux



UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME ET INNOVANT



DES ÉTUDES AUX TRAVAUX

Nos équipes accompagnent les communes à engager des **travaux neufs, de rénovation, de mise aux normes, de sécurité et d'amélioration** des performances des installations.

Ces travaux permettent dans la plupart des cas de **maximiser les économies d'énergie sur un secteur pesant 30% de la facture d'électricité de la commune.**

SERVICE DE CONSEIL ET DE RECOMMANDATIONS

TECHNIQUES, RÉGLEMENTAIRES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES

Avantages pour les communes :

- > un appui technique tout au long du projet
- > le suivi de l'évolution et le respect de la réglementation
- > l'assurance de la bonne exécution et réception des travaux
- > la garantie de qualité des matériels employés
- > la gestion des marchés
- > la maîtrise des prix
- > la gestion du FCTVA
- > la demande des subventions
- > l'optimisation de la performance énergétique de l'éclairage
- > la réduction de la facture énergétique pour l'éclairage public
- > la mise à jour cartographique des travaux réalisés

Rappel : La commune décide :

- des voies à éclairer
- du type d'éclairage à installer
- du renouvellement, de la mise aux normes et des solutions d'économies d'énergie

COMPETENCE investissement pour 5 ans minimum

- Maîtrise d'ouvrage des études et des travaux d'investissement sur les installations d'éclairage public.
- Cotisation assise sur 25% du produit de la TCFE et **restituée intégralement sous forme de travaux.**

BONUS FINANCIER

Prise en charge sur fond propre Hérault Energies :

- travaux de reprise du réseau EP induits par les travaux de renforcement électrique
- différentiel TVA/FCTVA

PROCEDURE DE TRANSFERT - 6 ETAPES

- 1/ Délibération initiale de la commune
- 2/ Inventaire physique du patrimoine
- 3/ Délibération du Comité syndical d'Hérault Energies
- 4/ Inventaire comptable
- 5/ Établissement du Procès verbal de transfert
- 6/ Délibérations concomitantes de la commune et du syndicat Hérault Energies



INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

SUR LE DOMAINE PUBLIC
HORS MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



MAJ le 30/03/2022

ADHEREZ AU RESEAU REGIONAL DE BORNES «REVEO» POUR DEPLOYER DES POINTS DE RECHARGE SUR LE DOMAINE PUBLIC



Confiance

expertise (connaissance du territoire et usages de mobilité) --> optimisation du projet, maîtrise coûts/délais



Aménager

un déploiement homogène sur le territoire
nouveau service = attractivité des communes



Mobilité propre

Développer la mobilité décarbonée grâce à une borne écoresponsable alimentée en énergie verte



Avenir

une solution pérenne et compatible avec les réseaux français/européen

COMPETENCE

- **Maîtrise d'ouvrage** pour la création des infrastructures de charge (travaux d'investissement = fourniture et pose d'une infrastructure - raccordement au réseau)
- **Exploitation et maintenance**
- **Passation des différents contrats** afférents au développement - renouvellement - exploitation de ces installations.

FINANCEMENT

subventions - participations

- **FACE** (pour les communes rurales)
- **ADEME (Advenir)**
- **Conseil départemental Hérault**
- **Hérault Energies**
- **Communes bénéficiaires**

PARTICIPATIONS ANNUELLES - 2023 - au fonctionnement à la charge de la commune

- > borne accélérée
 - commune (-) 2 000 hab. : 150 €/an
 - commune (+) 2 000 hab. : 300 €/an
- > borne rapide : 600 €/an
- > borne ultra rapide : 1750 €/an



Les bornes sont intégrées au **1^{er} réseau de recharge publique d'Occitanie**, ce qui permet de bénéficier des services suivants :

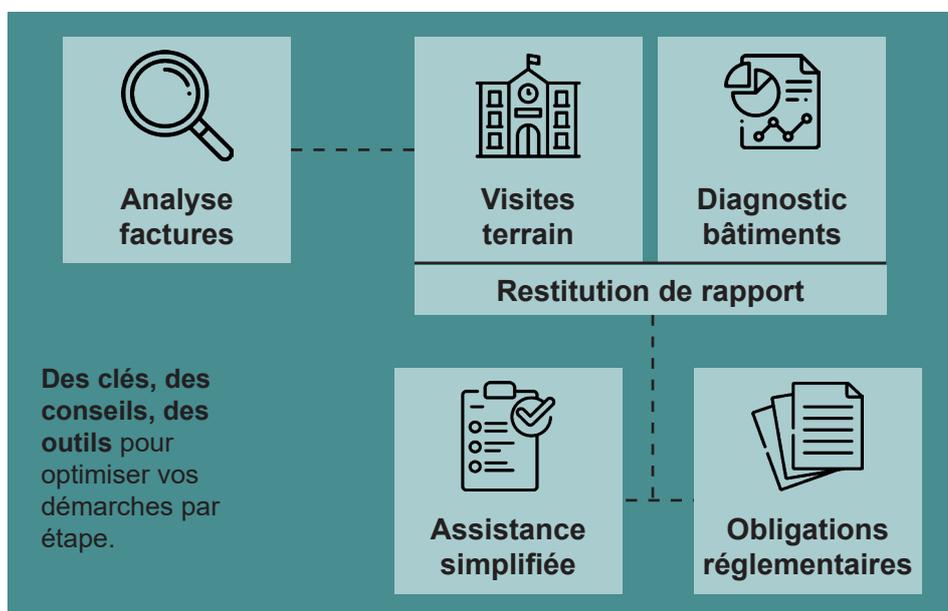
- Supervision
- Hotline commerciale et technique
- Monétique et interopérabilité
- Maintenance
- Services web

www.reveocharge.com



UNE DEMARCHE GLOBALE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

- > associant économies d'énergie et performance énergétique
- > réduction des impacts environnementaux
- > amélioration des conditions de confort des usagers



Pour une collectivité adhérente au bloc de compétences «Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)»

→ GESTION EN ENERGIE PARTAGE

- payante
- durée : 5 ans

FINANCEMENT POSSIBLES

Hérault Energies peut accompagner financièrement les communes pour les travaux.

Un service de Conseil en Energie Partagé est proposé sur leurs territoires respectifs par :

- le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ALEC

>>> Exemples

Commune de la Salvetat-sur-Agout (1121 hab.)

> 4 bâtiments analysés : le groupe scolaire, la mairie, le complexe gymnase-salle de musculation-boulodrome, la salle des fêtes.

> Préconisations (non exhaustives)

Salle des fêtes

Mise en place de chaudière bois + télégestion et régulation adéquate (70 k€ HT d'investissements pour une économie de 25% (en énergie).

Groupe scolaire

Remplacer les menuiseries : Economie de 15%

Renforcer l'isolation : 15%

Equipements à LED : 5%

Chaudière bois + télégestion : 25%

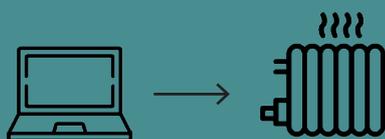
→ une économie d'énergie d'environ 51 000 kWh et une économie financière d'environ 6 000 € HT / an, avec un investissement d'environ 82 083 € HT.

Le potentiel d'économie d'énergies : ≈ 25 %

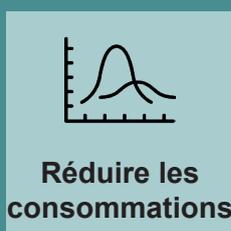
> Economies potentielles annuelles (selon travaux) : 24 700 €HT et 132 430 kWh
> Investissement estimatif : 228 500 €HT



JUSQU'À 40% DE BAISSÉ DE CONSOMMATION DÈS L'ANNÉE N+1



La télégestion permet de **piloter à distance** les installations de **chauffage/climatisation**, de faire un suivi instantané et d'en gérer le fonctionnement.



Pour une collectivité adhérente au **bloc de compétences** «Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)»

→ **ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX**

→ **SUIVI DES SITES POSSIBLE** avec conventionnement
400€ / an / site

Hérault Energies :

- installation et **maintenance de systèmes de télégestion**
- pilotage à distance des sites en fonction des demandes des collectivités : **planification** selon des horaires d'occupation des locaux = adapter la consommation d'énergie au plus juste → idéal pour les espaces à forte intermittence d'utilisation (écoles, salles d'animation)
- lien entre mairie et exploitant

>>> Exemples pour une saison de chauffe

Armoire de télégestion avec assistance technique, pour la prise en main à distance.

Vailhauques (2597 hab.)

Salle polyvalente

> **31 % d'économie de chauffage**

Vendres (2700 hab.)

Ecole primaire :

> **12 % d'économie de chauffage**

Olargues (674 hab.)

Ecole + mairie :

> **32 % d'économie de chauffage**

La Communauté de communes Orb et Taurou

Halle des sports

> **16 % d'économie de chauffage**



ENERGIES RENOUVELABLES

DANS LE FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES EXISTANT OU NEUF



MAJ le 28/03/2022

VALORISER LES ÉNERGIES PEU CARBONÉES, RENOUVELABLES

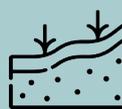
- > réduire l'empreinte carbone des bâtiments publics
- > partager un engagement fort avec les citoyens
- > avoir un impact positif à long terme
- > stabilité des prix



bois
énergie



solaire
thermique



géothermie

Depuis 2017 : **28 projets réalisés** dont 27 en biomasse et 1 en géothermie

Mars 2022 : **47 projets en cours de suivi (études ou réalisation/conception)**

- > Projets biomasse : 36
- > Projets géothermie : 11
- > Projets solaire : 3

- **ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, ADMINISTRATIF**
Conseil, suivi simple, financements mobilisables
- **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- ADEME
- Conseil départemental
- Conseil régional
- DSIL

NOUVEAUTÉ Hérault Energies est déléguataire des fonds d'aides de l'ADEME aux études et travaux ENR pour l'Hérault.



>>> Exemples

Saint Pons de Thomières (1892 hab.) Chaufferie bois pour la maison de santé

Surface chauffée : 350 m²

→ Objectif : substituer les énergies fossiles par un système énergétique performant et bas carbone

→ Installation

Ancienne : chaudière gaz propane

Puissance de la chaudière bois granulés : 32 kW

Besoins annuels moyens en bois : 12T

Volume silo stockage granulés : 6T

→ Coût d'investissement global : environ 70 000 € HT

Subventions obtenues : 46 000 €

Économie annuelle : 4 000€ TTC estimation - tarif 2021

Économies CO2 : 12 tonnes / an

Saint Bauzille de Putois (1953 hab.) Réseau technique à granulés de bois

Mairie et école primaire

Surface chauffée : 830 m²

→ Installation

Ancienne : 2 chaudières fioul

Puissance de la chaudière bois granulés : 90 kW

Besoins annuels moyens en bois : 18T

Volume silo stockage granulés : 6,5T

Longueur totale du réseau technique : 80 m

→ Coût d'investissement global : environ 160 000€ HT

Subventions obtenues : 100 000 €

Économie annuelle : 3 000€ TTC estimation - tarif 2021

Économies CO2 : 27 tonnes / an



EXTINCTION DE NUIT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



MAJ le 30/03/2023

UNE SOLUTION POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE LA POLLUTION LUMINEUSE

Le Conseil Municipal doit trouver le meilleur compromis entre la sécurité des déplacements, le confort des usagers, la protection de la vie nocturne et les contraintes économiques.

→ **Hérault Energies conseille et accompagne** les collectivités afin de mener une analyse pertinente et objective des besoins et enjeux avant de faire le meilleur choix.

*Expérimentation
de 6 mois
recommandée*



**Limiter
consommation**



**Economies
budgétaires**



**Protéger la
biodiversité**



**Protéger
la santé**



**Limiter la pollu-
tion lumineuse**

→ ACCOMPAGNEMENT
→ AIDE À
L'ACQUISITION
D'HORLOGES
ASTRONOMIQUES

Hérault Energies :
**132 communes déjà ac-
compagnées**

**BIEN COMMUNIQUER
AUTOUR DU PROJET**

- **Organisation/participa-
tion de réunions d'infor-
mation** à destination des
élus / riverains = impliquer
le public dans la démarche
- **Kit communication
proposé** : outils simples
personnalisables sur
demande : affiche, flyer
d'information, support
powerpoint...

*Action collaborative avec
le Pays Haut Languedoc
et Vignobles et le Parc
naturel régional du haut
Languedoc sur leurs
territoires.*

>>> Exemples

Expérimentation commune Aniane (3000 hab.)

Été : 1h-6h ou 00h30-6h

Hiver : 23h-6h ou 23h30 ou 00h-6h

→ **Expérimentation** : 633 points
lumineux

**Économies d'électricité évaluées
sur 10 mois à plus de 14 000 €**

Fin d'expérimentation : Réflexion

participative. Communication auprès
des habitants pour avoir leurs témoi-
gnages et avis : lettre d'info, mails
auprès des acteurs eco-socio-as-
sociatif-santé, site web, affiches,
commerces.... Rencontre dans les
quartiers.

→ Retour de l'expérience en
conseil municipal au printemps.



Extinction et insécurité ?

*Les données nationales in-
diquent que 80% des vols
et agressions ont lieu entre
8h et 18h, pas d'incidence
significative lors de ces
opérations.*



>>> Exemples

Commune Espendeilhan
(1140 hab.)

223 points lumineux

→ **Prise de conscience :**

- octobre 2020 : rapport fourni par le syndicat sur le patrimoine de la commune et les potentielles sources d'économies d'énergie.

→ **Expérimentation :**

- 2021 : 6 mois de test de l'extinction avec information à la population et cahier de doléance

- **Pérenisation :** démarche entérinée l'issue de l'expérimentation par un vote en conseil municipal.

Modification des plages horaires de *mai à août* :
extinction à 0h30

Septembre - avril : 23h30 - 6 h

Économies d'électricité évaluées sur une année de 7 310 €

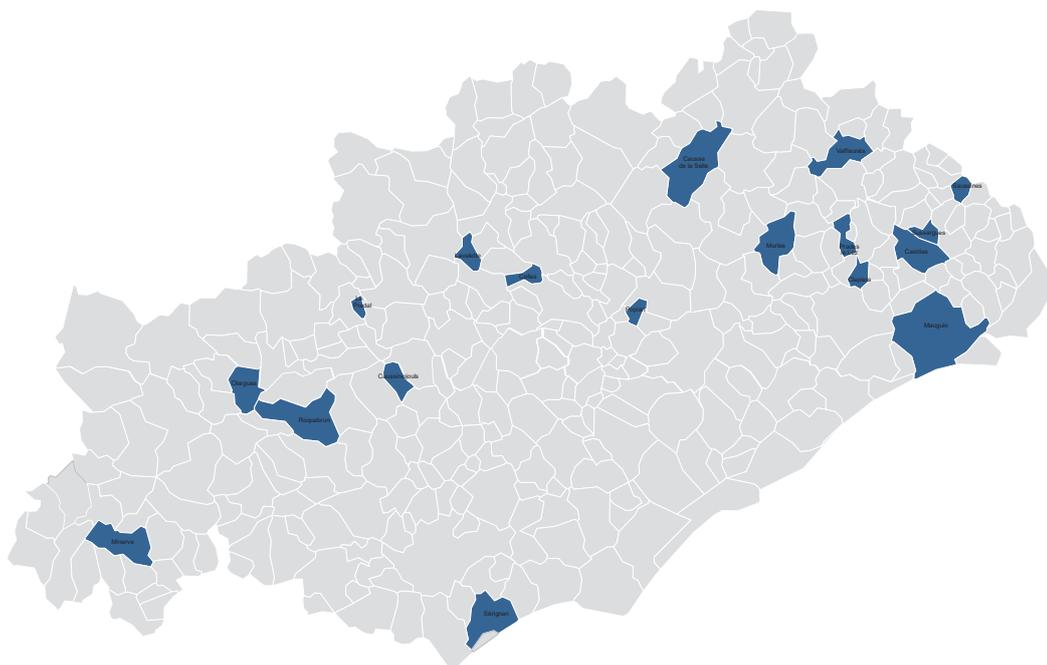
Facture 2020 pour l'éclairage public : 14 421 €

2021 (avec extinction de nuit) : 7 111€

> **Satisfaction générale**

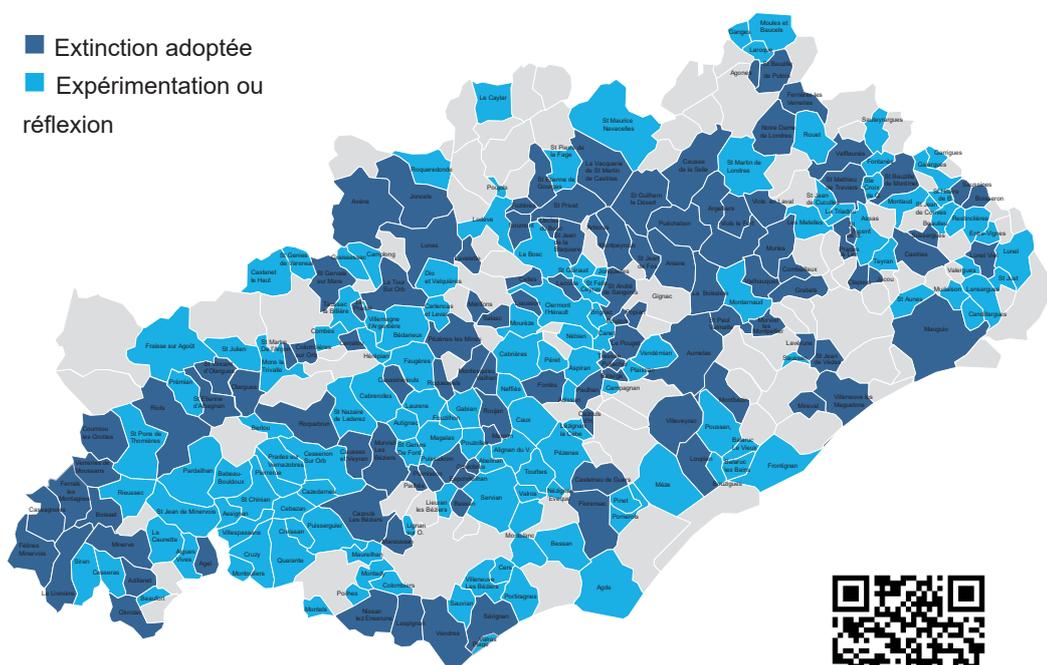
> **Sécurité :** un lotissement était souvent le lieu de rendez-vous de jeunes un peu bruyants pour le voisinage et du fait de l'extinction, ils ont quitté les lieux.

>>> Etat des lieux de l'extinction (janvier 2020)



>>> plus de 150 communes déjà accompagnées (02.2023)

■ Extinction adoptée
■ Expérimentation ou réflexion



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)



MAJ le 28/03/2022

VOS TRAVAUX DE RENOVATION VOUS RAPPORTENT !

- > Déléguez la gestion de vos CEE à Hérault Energies
- > Valorisez vos primes CEE soit en reversement financier soit en actions pédagogiques

Pour une structure publique au bloc de compétences «Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)»

→ **AVEC CONVENTIONNEMENT**

Hérault Energies accompagne les structures publiques à **valoriser leurs opérations** : éclairage public ou bâtiments avec les Certificats d'Économies d'Énergie.



Tranquillité



Gain de temps



Sécurité



Accompagné

- Vous bénéficiez d'une **offre clé-en-mains**
- Le **volet administratif et financier** est assuré par Hérault Energies : conseil, appui au montage du dossier, transmission au Pôle National des CEE, versement des primes...
- La **mutualisation** des CEE permet d'**optimiser la revente** des CEE
- Un **acteur fiable et reconnu** a été sélectionné pour appuyer Hérault Energies dans le cadre du nouveau dispositif complexe des CEE bâtiments.

>>> Exemples

* Le CUMAC est l'unité employée dans le calcul des primes CEE.

MOUREZE (210 hab.)

Remplacement de 29 lanternes

Cas éligibilité 1 efficacité lumineuse
269 700 kWh cumac* économisés
au prix de vente de 0.00712 du kWh
(ou 7.12 du MWh)

- **Prime de 1 632 €** après déduction des frais de gestion (288 €)
- Choix du reversement financier

VILLEVEYRAC (3900 hab.)

Remplacement de 15 lanternes

Cas éligibilité 1 efficacité lumineuse
139 500 kWh cumac* économisés
au prix de vente de 0.00712 du kWh
(ou 7.12 du MWh)

- **Prime de 844.25 €** après déduction des frais de gestion (149 €)
- Choix des actions pédagogiques

SOUBES (930 hab.)

Isolation des murs d'un gîte communal

152 m² d'isolant posé / Chauffage par combustible
319 200 kWh cumac* économisés
au prix de vente de 0.00823 du kWh
(ou 8.23 du MWh)

- **Prime de 2 233 €** après déduction des frais de gestion (394 €)
- Choix du reversement financier

Un service de Certificats d'Économies d'Énergie est proposé sur leurs territoires respectifs par :

- > le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- > Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ALEC



DES GAINS IMMÉDIATS DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉES

- > **démarches facilitées** : décharge de toute l'organisation des appels d'offres
- > disposer de l'**expertise** du syndicat et ses **compétences techniques, juridiques et économiques**
- > disposer des **meilleurs prix** du marché en mutualisant les besoins
- > conserver son **autonomie de gestion et l'exécution de ses contrats** après la passation des marchés



Energies
Electricité Gaz

455 membres pour l'Hérault
dont 300 communes et 16 EPCI

2022 vs 2021

Baisse de consommations

- > **Electricité** : entre **3% et 5%**
- > **Gaz** : entre **7% et 9%**



Bornes sur
domaine privé

214 bornes prévues

Installation de bornes sur le domaine privé (parking privé des collectivités)
pour les flottes des structures publiques



Véhicules
électriques

48 collectivités
113 véhicules minimum commandés

Exemple de remise sur le prix catalogue

- > Twingo : 12% + 600€ TTC de remise supplémentaire
- > Zoé : 13% + 1000€ TTC de remise supplémentaire

→ **Les collectivités seront informées des possibilités d'intégrer les groupements d'achat lors de leur renouvellement.**

